



PLUS C' EST GROS, PLUS C' EST ... GROS

Selon FO et son président d'honneur le GDS nous allons bénéficier d' une évolution inédite, d' indices de rémunération fortement augmentés que ce soit en début, en milieu et en fin de carrière !!!

Pour le début de carrière rien de nouveau c' est l' application pour toute la fonction publique du décret n° 2021-1749 du 22 décembre 2021.

Pour le milieu de carrière de la sciure et des miettes pour les brigadiers en fin de carrière !!

Un indice sommital à 502 (selon FO un indice supérieur à celui de la police (503) serait utopique et démagogique et en l'état actuel inaccessible (tract FO justice du 02 février 2022) BRAVO !!!

Oubliés :

- les échelons à 2 ans...
- le déroulé de carrière sur 19 ans au lieu de 23 ans
- la fusion des 1er surveillants et majors
- pire encore l'année de bonification promise à la catégorie C...

En conclusion, en termes d' avancée on est proche du ZÉRO...

Mais dormez tranquille chers collègues, promis après les élections FO nous promet la fusion des grades de 1er et major (déjà prévue), la catégorie B, le 1/5° avant de s'attaquer à l'éradication de la faim dans le monde et le zéro rejet carbone...

Metz, le 05/02/2022